AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1127
FR0012435121-FS0592

18 juillet 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juillet 2023, la société de droit canadien Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB)[1] (One Queen Street East, Suite 2500, Toronto, Ontario M5C 2W5, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 juillet 2023, le seuil de 20% des droits de vote de la société ELIS et détenir 28 108 795 actions ELIS[2] représentant 55 433 304 droits de vote, soit 12,08% du capital et 19,92% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ELIS.

[1] CPPIB est une *Crown Corporation* enregistrée au Canada en vertu du *Canada Pension Plan Investment Board Act* de 1997.
[2] Dont (i) 189 actions ELIS représentant autant de droits de vote détenues par Mme Joy Verlé, ancienne directrice générale de CPPIB et ancienne membre du conseil de surveillance d'ELIS, au titre d'un prêt de consommation d'actions conclu avec CPPIB et (ii) 514 actions ELIS représentant 1 014 droits de vote détenues par Mme Amy Flikerski, directrice générale de CPPIB et membre du conseil de surveillance d'ELIS, au titre d'un prêt de consommation d'actions conclu avec CPPIB.
[3] Sur la base d'un capital composé de 232 726 185 actions représentant 278 212 653 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.